

PRP-INTEGRER LE RISQUE COVID DANS LA DEMARCHE DE PREVENTION

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s
Plan de développement des
compétences

LE + DE LA FORMATION

Une expérience de plus de 30
ans dans les domaines de la
sécurité et de la santé au travail.
Formation personnalisée tenant
compte de l'organisation et des
contraintes de la structure.

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée en centre : 7 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine
Des modalités peuvent être
envisagées en FOAD

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL

CONTACT

GMTE77
Christine Rancier
Tél : 01 60 05 72 74
christine.rancier@ac-creteil.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Forfait parcours mixte :
1 120,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Plan de développement des
compétences

CODES

NSF : 344
Formacode : 42817
Code Rome : H1302

OBJECTIFS

-Donner un éclairage méthodologique et juridique à tous les acteurs concernés de votre structure.

-Adapter le protocole COVID 19 au cadre existant de la sécurité, santé au travail et à la complexité de l'activité professionnelle réelle.

PRE-REQUIS

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

aucun

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Contactez Madame RANCIER
01 60 05 72 74
Inscriptions du 09/11/2020 au 06/11/2021 au Noisiel point d'accueil à NOISIEL.
Les dates de formation intra entreprise sont programmées avec l'entreprise
demandeuse.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATION INTRA ENTREPRISE
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ -Distinction entre la prévention de la pandémie et la prévention en entreprise
- ▶ L'analyse et l'évaluation du risque COVID 19
- ▶ Le SARS COV 2et la COVID 1, les modes de transmission et les symptômes.
- ▶ La prise en compte de l'activité réelle de votre structure et des autres risques.
- ▶ Les acteurs de prévention et leur rôle dans le cas de la COVID 19
- ▶ L'analyse des mesures dites "barrières" et les mesures complémentaires.
- ▶ la transcription de ce type de risque dans le document unique d'évaluation

VALIDATION

- ▶ attestation des acquis de formation